

Newsletter

Bulletin Trimestriel

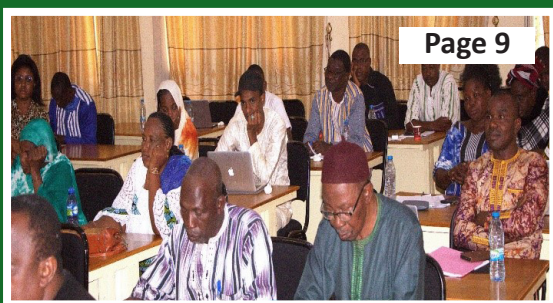
N°1 - Mai-Juillet 2025

Renforcement des capacités des commissions foncières villageoises : La PMAF appuie la mise en œuvre efficace de la loi foncière rurale à Pouni



Page 10

Journée Internationale du Pastoralisme : le Burkina Faso célèbre sa toute première édition en faveur d'un avenir durable du pastoralisme



Page 9

Atelier régional à Koudougou : les autorités locales outillées pour une meilleure gouvernance foncière.



Page 5

Page 4

Du 26 au 29 mai 2025, une mission menée à Koumbia, Samorogouan et Bama a évalué l'action des parajuristes de la PMAF. Portée par Land for Life, l'initiative vise à renforcer la gestion locale des conflits fonciers.

Page 8

Le 11 juin 2025, la salle de réunion du Haut Commissariat de Houndé a accueilli un atelier de dialogue multi-acteurs sur le foncier. Organisé par la PMAF avec l'appui du programme Land for Life de WHH, l'événement a réuni divers acteurs pour des échanges fructueux autour de la gouvernance foncière.

Page 2

Le 16 juin 2025, plus de cent acteurs, autorités, femmes, jeunes, OSC et secteur privé se sont réunis à Orodara lors d'un atelier organisé par la PMAF. Objectif : dialoguer sur les défis fonciers dans la province du Kénédougou.

À Orodara, les acteurs locaux unissent leurs voix pour une gouvernance foncière plus juste



Orodara, 16 juin 2025 – La salle des fêtes de la mairie a accueilli ce lundi un atelier pas comme les autres. Responsables étatiques, autorités traditionnelles, jeunes, OSC, médias, secteur privé... Plus de cent acteurs ont répondu à l'appel de la Plateforme nationale Multi Acteurs sur le Foncier (PMAF) pour débattre ensemble des défis fonciers qui subsistent au niveau de la province du Kénédougou.

Un dialogue inédit autour d'un enjeu vital « Sans sécurité foncière, il n'y a pas de paix durable, pas de développement équitable », a lancé d'emblée Monsieur le Haut Commissaire, Président du Cadre de Concertation Provinciale (CCP), ouvrant les travaux de cette rencontre organisée par la PMAF avec le soutien de Welthungerhilfe, dans le cadre de l'initiative Land for Life. L'objectif affiché est de faire émerger des solutions locales, inclusives et concertées pour améliorer la gouvernance du foncier rural, un secteur souvent source de tensions, d'inégalités et d'incompréhensions.

Des défis partagés, des solutions collectives

Deux communications ont planté le décor dont l'une sur la vision du programme Land for Life et l'autre sur l'état des lieux de la sécurisation foncière et des défis dans la province du Kénédougou.

Diagnostic sans appel, les conflits liés à l'absence de titres, les faiblesses des structures locales de gestion, le chevauchement entre normes coutumières et textes législatifs. Mais loin de se limiter à la critique car l'atelier s'est voulu constructif à travers des travaux de groupes dynamiques dont les participants ont identifié des pistes concrètes de remédiation tel que :

Renforcement des capacités du cadastre et l'amélioration de la qualité du référencement GPS, La relecture des décrets 404, 2010 portant composition, organisation et fonctionnement des CFV et le décret 263-2012 portant composition, organisation et fonctionnement de CCFV de façon à créer une cohérence avec les autres textes ;

La sécurisation juridique des zones de don non formalisées et la matérialisation des pistes à bétail et la Fixation d'un délai pour la libération des occupations illégales des forêts classées



Il est temps de sortir du silence sur les injustices foncières dit le chef de canton de Kourinion « Nous, autorités traditionnelles, devons faire notre part pour harmoniser les règles coutumières avec les lois nationales. » Du côté des techniciens, on salue un tournant méthodologique « Ce dialogue multi-acteurs est une avancée. Il donne la parole à ceux qui vivent les réalités du terrain, c'est un début, pas une fin », estime un agent du Service Régional du Foncier et de la formation des Hauts Bassins.

Un cadre d'engagement et de suivi à renforcer

L'atelier ne s'arrête pas à un simple échange de paroles. Les recommandations feront l'objet d'un suivi provincial, avec des rapports périodiques attendus de la part des parties prenantes. La PMAF entend également poursuivre les ateliers dans d'autres localités pour renforcer la dynamique nationale.

Kaboré W Aimée

Autonomisation des communautés dans la région de Nando : des débuts prometteurs malgré quelques défis

Du 10 au 12 juillet 2025, une mission de suivi a été conduite dans les communes de Pouni, Sabou et Imasgo dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 3 du programme Land for Life porté par la PMAF. Cette mission avait pour objectif de constater l'installation effective des six parajuristes formés en avril, d'échanger avec eux sur leurs activités et les difficultés rencontrées, et de rencontrer les autorités locales.



Les échanges sur le terrain ont permis de constater une appropriation encourageante du rôle de parajuriste. Dans la commune de Pouni, Mme Zongo/Sédogo Fati sensibilise sa communauté sur les différents types de droits fonciers (droits de propriété, droits d'usage). Elle met surtout l'accent sur les droits d'usage notamment la formalisation des prêts de terre car la majorité de la population de Tita est constituée de migrants (étrangers) qui n'ont pas de droit de propriété sur les terres qu'ils utilisent. À Villy, M. Ido Badembié actif dans la médiation foncière a contribué à

la résolution de conflits et plaide pour des APFR familiales en cas d'exploitation collective.



À Sabou, bien que les parajuristes Kaboré Mariam et Sédogo Oumarou soient dynamiques, ils font face à un manque de moyens logistiques et à des blocages liés à l'absence de certains propriétaires terriens lors des délimitations. Plus de 100 demandes d'APFR ont toutefois été enregistrées entre mai et juin, preuve de l'impact réel de leur action.

HOTEL DE VILLE



Enfin à Imasgo, les parajuristes Zongo Etienne (Pinou) et Sandaogo Mamadou (Lounga) ont mobilisé leurs communautés et engagé des discussions autour des APFR collectives. Des besoins en renforcement de capacités ont été exprimés, notamment sur le remplissage des fiches et la compréhension des textes juridiques parfois mal

perçus par les populations.

Le programme Land for Life a réaffirmé son engagement à accompagner les parajuristes dans l'accomplissement de leur mission à travers le renforcement de capacités. Des recommandations ont été formulées notamment une plus grande implication des autorités locales.

Kaboré W Aimée

Quand la justice foncière prend vie : les parajuristes au cœur de l'empowerement des communautés

Du 26 au 29 mai 2025, une mission de suivi a été menée dans les communes de Samorogouan, Bama et Koumbia visant à évaluer l'efficacité du travail des parajuristes dans le cadre de la Plateforme Multi-Acteurs sur le Foncier (PMAF). Cette initiative, portée par Land for Life, s'inscrit dans une dynamique de renforcement des capacités locales face aux conflits fonciers persistants dans la région des Hauts-Bassins



.Une mission aux multiples enjeux

L'objectif principal de cette mission était de s'assurer du bon fonctionnement des parajuristes dans leurs zones respectives. Ces acteurs formés ont pour mission d'accompagner les communautés dans la compréhension et l'application des textes législatifs et réglementaires en matière foncière.

Outre la vérification de leur engagement sur le terrain, la mission a permis d'échanger avec eux sur les défis rencontrés ainsi que les perspectives d'amélioration. Les autorités locales ont également été sollicitées afin d'envisager un

appui institutionnel renforcé.

Constats et défis à relever

Les échanges avec les parajuristes ont mis en lumière des problématiques majeures, notamment des litiges récurrents autour de la légitimité de la possession des terres et des difficultés liées à l'établissement des Attestations de Possession Foncière Rurale (APFR).

À Samorogouan, les conflits entre villages concernant des terrains non délimités restent un enjeu crucial, notamment en période de campagne agricole.

À Bama, la spéculation foncière est une préoccupation majeure, bien que les efforts de sensibilisation aient permis une prise de conscience croissante parmi la population. Des exemples concrets de médiations réalisées par les parajuristes illustrent leur rôle essentiel dans la résolution des différends



A Koumbia, les deux parajuristes ont fait le point des problèmes fonciers qu'ils rencontrent dans leur village et qui touchent la gestion foncière sur tous

les aspects quand à l'accès, l'utilisation et la propriété des terres.

Un soutien attendu des autorités

Les autorités communales et départementales ont exprimé leur engagement à soutenir ces initiatives, tout en soulignant les difficultés financières qui entravent le renouvellement des cadres de concertation et l'accompagnement des parajuristes. Malgré ces obstacles, l'importance de la PMAF a été saluée, notamment pour son rôle dans la promotion d'une gouvernance foncière inclusive et participative.

Perspectives et recommandations

Pour assurer une meilleure efficacité des parajuristes, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment l'intensification des campagnes de sensibilisation, la mobilisation de ressources pour garantir leur prise en charge et la mise en place de dispositifs de concertation renouvelés.

Il y a urgence d'un engagement collectif pour une gestion foncière transparente et équitable, permettant aux communautés rurales de sécuriser leurs droits et de participer activement à la gouvernance de leurs terres.

Les autorités locales de la région du Centre Ouest outillées pour une meilleure gouvernance foncière.

Burkina Faso du 21 au 22 mai 2025, la ville de Koudougou a abrité un atelier de formation à l'intention des autorités locales des communes rurales de la région du Centre-Ouest. Cette rencontre est organisée par la Plateforme Nationale Multi Acteurs sur le Foncier (PMAF) dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 3 de l'initiative Land for Life.



Un contexte marqué par de fortes tensions foncières

Au Burkina Faso, les activités rurales telles que l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie ou encore la chasse, demeurent les piliers de l'économie rurale. Toutefois, leur pleine exploitation est souvent compromise par des conflits fonciers récurrents, une gestion inéquitable des terres et une faiblesse dans la sécurisation des droits des acteurs ruraux. Face à ces enjeux, la sécurisation foncière constitue aujourd'hui un levier stratégique pour le développement local et la stabilité sociale.

Conscient de ces défis, l'État burkinabè a adopté, en 2009, la loi 034-2009/AN portant régime foncier rural, fondée sur une politique de décentralisation et de reconnaissance des droits fonciers coutumiers. Malgré la pertinence de ce cadre juridique, son application sur le terrain reste partielle, en raison notamment d'un manque d'appropriation au niveau local

Renforcer les compétences des autorités locales

L'atelier de Koudougou vise précisément à combler ce déficit. Il ambitionne de renforcer les capacités des présidents des délégations spéciales des communes rurales de la région du Centre-Ouest en matière de gestion foncière. De manière spécifique, il s'agira de :

- Renforcer la connaissance des participants sur les dispositions de la loi 034-2009 portant régime foncier rural ;
- Clarifier les rôles et responsabilités des autorités locales dans l'application de cette loi au niveau communal et villageois.

Cette formation repose sur une approche participative, mettant l'accent sur les échanges d'expériences et les cas pratiques, afin de favoriser une meilleure compréhension et

appropriation des enjeux par les acteurs concernés.



Vers une gouvernance foncière inclusive et apaisée

La PMAF, à travers cet atelier, réaffirme son engagement à promouvoir une gouvernance foncière inclusive, transparente et conforme aux principes de la justice sociale. En intégrant les autorités locales dans ce processus, la plateforme vise à améliorer la gestion des terres et à réduire les tensions foncières, dans un esprit de collaboration entre droit positif et normes coutumières.

Kaboré W Aimée

Guiriko : Les autorités locales de la région outillées pour une meilleure gouvernance foncière

Bobo-Dioulasso, du 28 au 29 juillet 2025, les autorités locales de la région du Guiriko ont été formées sur la législation foncière à la Maison de la Culture Anselme Titiamma SANOU. Cette session a été initiée par la Plateforme Multi Acteurs sur le Foncier (PMAF) en collaboration avec le ministère de l'administration du territoire et de la mobilité (MATM), dans le cadre de l'initiative Land for Life, phase 3.



L'objectif est de renforcer les capacités des autorités des communes rurales à gérer les questions foncières, dans le respect de la loi 034-2009 sur le foncier rural une loi qui reconnaît désormais les

droits coutumiers et place les collectivités au cœur de la gouvernance foncière. Dès l'ouverture, les interventions du président de la PMAF et du représentant de madame la gouverneure ont donné le ton : la sécurisation foncière passe par la compréhension des textes et l'intégrité des acteurs locaux. Les travaux ont alterné exposés, discussions en groupe et échanges d'expériences. Parmi les préoccupations soulevées figurent les conflits liés à la terre, les rôles des instances foncières, ou encore les cas d'implantations illégales comme celui de stations-services sans autorisation.



Les participants ont aussi été

sensibilisés à l'importance de l'honnêteté et du respect des procédures dans la gestion du foncier.

M. Barry, formateur principal a partagé une histoire personnelle poignante pour illustrer les conséquences graves d'une mauvaise gestion foncière. « La terre ne ment pas », a-t-il martelé, appelant à la rigueur et à l'éthique.

À l'issue de la formation plusieurs recommandations ont été formulées, notamment : étendre ces formations à d'autres régions, renforcer l'accompagnement juridique des communes et promouvoir la formalisation des droits coutumiers via les APFR.

Cet atelier marque une avancée importante pour une gouvernance foncière locale plus juste et plus efficace.

Kaboré W Aimée

Burkina Faso : le foncier au cœur de la lutte contre le changement climatique

Ouagadougou le 23 juillet 2025 ; le foncier pourrait bien devenir l'une des clés de la stratégie climatique du Burkina Faso. C'est du moins l'un des enseignements majeurs de l'atelier national tenu ce

jeudi à Ouagadougou dans la salle de réunion du Haut-commissariat du Kadiogo. L'objectif de la rencontre est de valider le document d'orientation stratégique visant à intégrer la question foncière

dans la prochaine Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0) principal outil de mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat.



Organisé par le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) en collaboration avec la Plateforme nationale Multi Acteurs sur le Foncier (PMAF), cet atelier a réuni plus de 50 participants venus de divers horizons.



Un enjeu national prioritaire

Dans son allocution d'ouverture, le représentant du SP/CNDD a rappelé que le Burkina Faso est un pays sahélien à forte croissance démographique qui fait face à une combinaison de pressions de dégradation des terres, d'insécurité, d'urbanisation rapide et de vulnérabilité accrue des communautés rurales. « La gouvernance foncière est aujourd'hui un enjeu stratégique majeur pour la résilience des populations et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable », a-t-il souligné.

Cette prise de conscience s'inscrit dans le processus de révision des engagements climatiques du pays amorcé dans le cadre de l'Accord de Paris ratifié en 2016. Le Burkina Faso en est aujourd'hui à la phase préparatoire de la CDN 3.0 pour la période post-2025. C'est dans cette dynamique qu'un

document d'orientation fondé sur des consultations régionales inclusives a été élaboré afin de renforcer la prise en compte du foncier dans les futures politiques climatiques.

Un processus participatif et inclusif

Les travaux ont permis aux participants d'examiner, d'amender puis de valider ce document de référence qui pose les bases d'une meilleure articulation entre les enjeux fonciers et climatiques. Selon la PMAF qui a porté l'étude avec le soutien de partenaires comme l'ILC, l'UNCC, le PNUD ou encore Tree Aid, le foncier reste le premier capital productif des populations rurales. Pourtant il est souvent absent des documents stratégiques en matière de climat.

« L'objectif, c'est que la prochaine CDN ne laisse personne de côté », a indiqué un membre de la société civile présent à l'atelier. « Les producteurs, les éleveurs, les femmes et les jeunes doivent voir leurs réalités traduites dans les politiques climatiques nationales. »



Des résultats concrets attendus

À l'issue de la journée les participants ont validé le document tout en formulant plusieurs recommandations pour sa mise en œuvre. Parmi celles-ci on note l'amélioration de la sécurisation des droits fonciers, la reconnaissance des pratiques coutumières, et une meilleure synergie entre les politiques agricoles, environnementales et foncières.

Le document validé servira désormais de base pour l'élaboration technique de la CDN 3.0 que le Burkina Faso doit soumettre à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) dans les mois à venir.



Un pas de plus vers la justice climatique

En plaçant le foncier au cœur de ses ambitions climatiques, le Burkina Faso envoie un signal fort pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. S'adapter au dérèglement climatique exige aussi de repenser la gestion de la terre.

Ce que nous faisons ici, c'est de bâtir une CDN qui soit fidèle à nos réalités, a résumé le SP/CNDD. Et dans notre réalité, le foncier n'est pas une option, c'est une condition.

Kaboré W Aimée

Dialogue autour du foncier : la province du Tuy se mobilise pour une gouvernance plus inclusive



Houndé, 11 juin 2025 ; Une journée d'échanges fructueux s'est tenue ce mercredi dans la salle de réunion du Haut Commissariat de Houndé. L'événement ? Un atelier provincial de dialogue multi-acteurs sur le foncier, organisé par la Plateforme Nationale Multi Acteurs sur le Foncier (PMAF) ; avec l'appui du programme Land for Life de l'ONG Welthungerhilfe (WHH). Cette initiative s'inscrit dans la

dynamique de mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural (PNSFMR). Son objectif est de jeter les bases d'un dialogue pour une gouvernance foncière plus équitable, durable et inclusive dans la province du Tuy.

Une mobilisation significative et prometteuse

Ce rendez-vous ayant réuni 67 participants témoigne d'une forte mobilisation des acteurs locaux issus de divers horizons, les représentants des services techniques de l'État, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile, les chefs coutumiers, les

opérateurs économiques, les organisations paysannes, les femmes, les médias, et même le secteur minier.

L'atelier a été officiellement ouvert par le Monsieur le Haut Commissaire, président du Cadre de Concertation Provinciale (CCP) ! Dans son allocution, il a salué l'initiative :

« Grâce à la PMAF et au programme Land for Life, nous avons une précieuse opportunité de partager nos expériences et de construire ensemble des solutions durables pour l'avenir du foncier dans notre province. »

Kaboré W Aimée

La commune rurale de Pouni prête pour l'application de la loi sur le régime foncier rural: les membres des CFV et CCFV en formation

Dans le cadre de l'initiative Land for Life Phase 3, la commune de Pouni située dans la province du Sanguié (Centre-Ouest) a accueilli le 23 juin 2025 une importante session de formation à l'intention des membres des Commissions Foncières Villageoises (CFV) et des Commissions de Conciliation Foncière Villageoises (CCFV). Cette activité qui s'est déroulée du 23 au 26 juin 2025 à la

salle des fêtes de la mairie, a rassemblé 106 participants venus de cinq villages de la commune.



Entre apprentissage et mise en

situation

Les participants ont suivi des sessions interactives tels que des exposés, des études de cas et des simulations. Parmi les temps forts de l'activité on note une conciliation simulée entre un agriculteur et un éleveur, et un exercice sur le processus de délivrance d'une APFR. L'accent a été mis sur la transparence, l'inclusion sociale

(femmes, jeunes, déplacés) et la documentation.

Des préoccupations soulevées

Les débats ont permis de faire émerger des inquiétudes sur le bornage et les droits successoraux, des conflits agriculteurs-éleveurs et la responsabilité juridique des membres des commissions.

Les formateurs ont rappelé l'importance du cadre légal, du

dialogue, de la conciliation, mais aussi des moyens matériels et d'un soutien institutionnel aux commissions.

Un impact positif

Les participants repartent mieux outillés pour sécuriser les terres et apaiser les tensions.

Un signal fort pour la gouvernance foncière

Cette initiative renforce la gouvernance foncière locale et contribue à faire de la terre un facteur de cohésion sociale, et non de conflit.

Kaboré W Aimée

Le Burkina Faso célèbre la première Journée Internationale du Pastoralisme



Ouagadougou, 20 mai 2025 – Le pastoralisme un pilier essentiel de l'économie et de la culture burkinabè, sera au cœur des discussions lors d'une conférence nationale organisée à l'occasion de la première édition de la Journée internationale du pastoralisme. Cet événement, initié par la Plateforme nationale multi-acteurs sur le foncier (PMAF), vise à valoriser le rôle stratégique du pastoralisme dans le développement économique et social du pays.

Alors que le secteur contribue à hauteur de 4,1 % du PIB national et représente le cinquième

du produit d'exportation du Burkina Faso, il est confronté à de nombreux défis. Entre changement climatique, pression foncière et insécurité, les communautés pastorales font face à des difficultés croissantes qui menacent leur résilience et la pérennité de leurs activités.



Une réflexion pour un avenir durable

La conférence, qui se tient à Royal Beach Hôtel à

Ouagadougou, rassemble experts, institutions publiques, acteurs de la société civile et partenaires internationaux autour du thème « Pastoralisme au Burkina Faso, quel avenir ? ». À travers des panels et des échanges, les participants aborderont les défis actuels et exploreront des solutions innovantes pour une gestion inclusive et durable du pastoralisme.

Des initiatives concrètes pour renforcer le secteur

Parmi les objectifs clés, l'événement ambitionne d'identifier des mesures pour sécuriser les territoires pastoraux, promouvoir l'intégration de politiques adaptées et renforcer les synergies entre les acteurs. La conférence sera également



ponctuée par une exposition de produits pastoraux, animée par des membres des associations Tin Hinan et Femmes Pastorales du Sahel en Mouvement (FPSM), mettant en valeur les savoirs traditionnels et l'adaptabilité des communautés aux changements climatiques.

Un pas vers une résilience accrue

Avec cette première célébration nationale, le Burkina Faso s'inscrit dans une dynamique internationale de reconnaissance du pastoralisme comme levier essentiel de développement. En amont

de l'Année Internationale des Pâturages et Pasteurs prévue en 2026, cette initiative marque une avancée significative pour la valorisation et la sauvegarde d'un secteur vital pour le pays.

Kaboré W Aimée

Renforcement des capacités des commissions foncières villageoises : La PMAF appuie la mise en œuvre efficace de la loi foncière rurale à Pouni

Pouni, mai 2025, dans le cadre de l'initiative Land for Life phase 3 ; la Plateforme Nationale Multi Acteurs sur le Foncier (PMAF) organise du 19 au 22, une session de formation à l'intention des membres des instances foncières villageoises. Cette activité soutenue par les autorités communales, s'inscrit dans la dynamique nationale de renforcement de la gouvernance foncière en milieu rural.



La formation s'est déroulée dans la salle des mariages de la mairie de Pouni et a réuni 120 participants, soit 45 membres de commissions foncières villageoises (CFV) et 75 membres des commissions de conciliation foncière villageoises (CCFV) issus de cinq (05) villages. L'objectif global est de renforcer les

compétences opérationnelles des commissions locales pour une application plus rigoureuse, équitable et efficace de la loi n°034-2009 portant régime foncier rural.

Conformément aux termes de référence, la session permettra aux participants :

- d'approfondir leur compréhension des rôles et attributions des CFV et CCFV ;
- de mieux appréhender les procédures relatives à la sécurisation foncière, notamment la délivrance des Attestations de Possession Foncière Rurale (APFR) ;
- de se préparer à gérer efficacement les conflits fonciers en favorisant les mécanismes de conciliation locale.

L'approche pédagogique adoptée repose sur une combinaison d'exposés théoriques et de cas pratiques, animés par un binôme de formateurs issus de la Direction Générale du Foncier, de la formation et de l'Organisation

du monde rural (DGFOMR) et de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), avec le soutien d'un co-facilitateur local assurant la traduction en langue Nuni.



Cette initiative vise non seulement à outiller les commissions pour une meilleure exécution de leurs missions, mais aussi à renforcer la confiance des populations rurales envers les mécanismes légaux de sécurisation foncière. L'adhésion des communautés à ces dispositifs dépend en grande partie de la qualité, de la crédibilité et de l'efficacité des services offerts à la base.

Cette session de formation constitue ainsi une étape clé dans la consolidation des acquis



en matière de gouvernance foncière, contribuant à la prévention des conflits, à la

promotion de la justice sociale et à l'amélioration de la sécurité foncière des acteurs ruraux.

Kaboré W Aimée

La PMAF dresse son bilan semestriel et trace sa feuille de route



Ziniaré, le 31 juillet 2025 dans un contexte national toujours fragilisé par l'insécurité, la Plateforme nationale Multi Acteurs sur le foncier (PMAF) a tenu le 31 juillet dernier, sa session ordinaire du Conseil d'administration au Centre de Conférence Yelba à Ziniaré. Une réunion qui marque un tournant stratégique pour la gouvernance foncière au Burkina Faso.

Une participation soutenue malgré le contexte sécuritaire

Ce sont quinze membres statutaires du Conseil d'administration accompagnés de l'équipe du Secrétariat national et d'un représentant de l'ONG WHH, qui ont répondu présent. Une mobilisation saluée par le Président du Conseil, M. Bassiaka Dao qui a ouvert les travaux en insistant sur l'importance de maintenir la dynamique de dialogue multi-acteurs autour des enjeux fonciers.

Le retour sur six mois d'activités et défis à surmonter

Le coordonnateur national, Mr. Blaise Bama a présenté un rapport d'activités couvrant le premier semestre 2025. Ce dernier a mis en lumière plusieurs réalisations malgré des freins notables liés aux faiblesses de ressources et à la complexité des procédures avec certains partenaires techniques. Lors de la récente session, le rapport financier du premier semestre 2025 présenté par le comptable a été approuvé sans réserve confirmant la transparence de la gestion des fonds. Le programme du second semestre a également été adopté avec des priorités claires à intensifier les actions de terrain, ajuster le calendrier aux réalités rurales et renforcer la formation des groupes thématiques.



Les échanges ont permis de formuler plusieurs

recommandations concrètes, telles que le recrutement d'un chargé de programme, la recherche de nouveaux partenaires financiers et la promotion de la plateforme à l'international. Des propositions de thématiques innovantes en lien avec le changement climatique et la sécurité alimentaire ont aussi été avancées.

Quatre résolutions importantes ont été prises visant à renforcer la coordination, anticiper les actions à venir et diversifier les sources de financement. En clôture, le président du Conseil a rappelé la mission centrale de la PMAF : promouvoir une gouvernance foncière équitable et durable au service des communautés du Burkina Faso.

Kaboré W Aimée